Tunisie : trois jeunes condamnés à 30 ans de prison ferme pour consommation et détention de stupéfiants dans un lieu public

01/02/2021 à 18h04



La condamnation à 30 ans de prison de trois personnes en Tunisie pour consommation de cannabis a été vivement dénoncée ces derniers jours par des organisations de défense des droits humains et sur les réseaux sociaux. Le juge d'instruction du tribunal de première instance du Kef a condamné 3 jeunes hommes à une peine de 30 ans de prison ferme pour consommation et détention de stupéfiants dans un lieu public. Le jugement, rendu le 30 janvier, *"ne porte pas uniquement sur la consommation de stupéfiants, mais aussi l'usage d'un terrain de sport pour la consommation de drogue*", a indiqué à l'AFP dimanche le porte-parole du tribunal, Mohamed Faouzi Daoudi.

La loi tunisienne prévoit une peine sévère pour la consommation de stupéfiants dans l'espace public, le porte-parole citant "la loi 52 et les chapitres 7 et 11". Les trois accusés, âgés de moins de 30 ans, peuvent faire appel du jugement. […]

francetvinfo.fr